

**Statement of the Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

**9 March 2022**

**Supply chain activities in the United Nations Secretariat**

**Report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions**

*(ACABQ report: A/76/722)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the Supply chain activities in the United Nations Secretariat.

The Secretary-General's report (A/76/613) explains the structure of the supply chain structure of the Department of Operational Support. It outlines the supply chain process, including planning, sourcing, procuring, delivering, returning, and enabling, as well as the current activities, including through system-wide cooperation, and looks towards realizing some goals for the coming period, based on some initiatives which the report of the Secretary-General includes.

In its report, the Advisory Committee included the information provided by the Secretary-General regarding the basis of the change of the report from previous biennial submission on Procurement Activities that the report of the Secretary-General reflects the activities of the entire supply chain rather than purchasing activities alone, in line with the new mandate of the office established by resolution 72/266B and that it was planned to follow the same biennial presentation of the Secretary General's previous reports on procurement activities. The Advisory Committee also reflected the information it received that all major Secretariat entities including, Peacekeeping Operations, special political missions, Offices away from Headquarters (OAHs), Regional Commissions; and the United Nations Headquarters Departments, are integrated into the supply chain

framework. While acknowledging that the present report of the Secretary-General provides a comprehensive overview of the activities of the Office of Supply Chain Management, the Committee sees merit of more data and analysis related to specific aspects of supply chain management, in particular, procurement in the United Nations Secretariat. The Committee, therefore, recommends that the General Assembly request the Secretary-General to submit his report on an annual basis, with an adequate level of details and analysis, and an emphasis on the procurement activities in the United Nations Secretariat. The Committee also trusts that future reports will also include a detailed organizational chart of the Office of Supply Chain Management with clear reporting lines.

As for the initiatives referred to in the Secretary-General report, The Committee trusts that additional information will be provided on those initiatives during the General Assembly consideration of the present report and recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide for its consideration detailed information on new initiatives, including their benefits and financial implications, in the context of his next report. The Advisory Committee also notes the supply chain planning process, including the use of Umoja for specific initiatives, is targeted at improving the efficiency and effectiveness of the supply chain. The Committee trusts that the use of the supply chain planning tool of the new Umoja Extension 2 solution will be rolled out expeditiously and looks forward to updated information on the implementation in the next report.

Mr. Chairman,

On the current supply chain activities, the Advisory Committee is concerned by the low level of cooperation and harmonization system-wide in supply chain, in particular procurement matters. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to conduct an assessment, while ensuring that the procurement principles of the United Nations Secretariat, including best value for money, are safeguarded, of the opportunities and challenges, including in context of the United Nations System Chief Executives Board for Coordination (CEB) and provide updated information on the progress made in his next report, for its consideration. The Committee also recommends that the General Assembly request the relevant legislative bodies of the United Nations System entities to entrust the heads of their executive bodies to improve the mechanisms enhancing system-wide cooperation and harmonization and achieve efficiencies.

The report of the Secretary-General covers a number of activities undertaken by the Office of Supply Chain Management, including in coordination with other United Nations entities, in response to the COVID-19 pandemic. The Advisory Committee acknowledges with gratitude those efforts and recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide in his next report more information on the application of the emergency procurement procedures, which were employed in this context, including consolidated lessons learned and best practices.

The secretary-General's report also informs of the consolidation of category management model. The Advisory Committee recalls that it is of the view that there is a need for further understanding and an in-depth analysis of category management and for a detailed explanation on its operational aspects, including on the measures in place to ensure segregation of duties and the expected cost and benefits. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide such explanations in his next report

As for spending trends for the period from 2019 to 2021, the Advisory Committee notes the overall trends and drivers for reduced spending in 2020 and 2021, due essentially to the pandemic and the changing landscape of peacekeeping, including the liquidation and downsizing of missions, and trusts that the Secretary-General will provide in his future reports more detailed analysis of the movements of spending, including demand analysis and explanation of changes, as well as justifications for increases under some major commodities, in particular ICT.

The Advisory Committee acknowledges the efforts made to promote business opportunities for vendors from developing countries, including least developed countries, and countries with economies in transition. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to continue his efforts and explore additional, innovative ways to promote and sustain procurement from these groups of countries and provide an update, including the analysis and impact on the major commodities, in the context of his next report. The Advisory Committee also acknowledges the outreach efforts of the Secretary-General, which are expanding beyond business seminars to embrace multilingualism and promote women-owned and disability-inclusive businesses, as well as the engagement with local chambers of commerce and other relevant organizations, and trusts that updated information on the results of these efforts will be included in the next report.

The Advisory Committee recalls the recommendation of the Board of Auditors in paragraph 52 of its report A/76/554, regarding the timely launch of an expanded set of indicators to cover areas of identified risks related to delegation of authority, including the lack of segregation of procurement duties, and the overuse of informal methods of solicitations. The Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide detailed information and results of the expanded set of key performance indicators and the revised procurement delegation of authority instrument, along with lessons learned, in the context of his next report. The Advisory Committee also recommends that the General Assembly request the Secretary-General to continue assessing the performance of the supply chain management and include detailed information in his next report. The Committee further reiterates its recommendation that the General Assembly request the Secretary-General to provide detailed information on the accountability framework for procurement and the model policy framework, including on the role of the Department of Management Strategy, Policy and Compliance in monitoring and evaluating the procurement function in his next report (see also A/73/790, para. 12).

Mr. Chairman,

Regarding the Goals of the Office of Supply Chain Management for the coming period, the secretary-General's report mentions goals, including the transitioning from a linear to a circular supply chain and the revitalization of the concept of strategic deployment stocks. The Advisory Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide detailed information on the circular supply chain approach and the strategic assets management framework, including on measures to ensure clarity of funding lines, the financial implications, efficiency gains and cost recovery, in the context of his next report. The Committee looks forward to the consideration of the report on the concept of strategic deployment stock, in the context of the budget of the United Nations Logistic Base in Brindisi (UNLB).

In his report, the Secretary-General indicates his intention to undertake a review of engineering efficiency and capacity gaps and to submit proposals arising from this review in context of upcoming reports. The Advisory Committee looks forward to the report on the outcome of the review and trusts that it will include detailed information on associated structures, the review of roles and responsibilities, and financial implications, if any.

The Secretary-General further refers to mainstreaming requests for proposal for aviation services, as one of the goals for the coming period. The Advisory Committee recalls that in his previous report (A/73/704, para. 43), the Secretary-General indicated that, in 2019, the Office of Supply Chain Management will conduct a review of the request for proposal solicitation methodology for aviation services to identify lessons learned and opportunities to further streamline the process or achieve additional efficiencies. The Advisory Committee notes that the Secretary-General report does not include sufficient information on the above-mentioned review and trusts that detailed information on the outcome of the review which should provide further analysis and information on the advantages and disadvantages of using the request for proposal and the invitation to bid methodologies, will be included in the next report.

Finally, on aligning the supply chain with the 2030 Agenda for Sustainable Development, the Advisory Committee notes again that the General Assembly has not considered for approval the concept of environmentally-friendly and sustainable procurement and has requested the Secretary-General to prepare a comprehensive report on the content of and criteria for such a concept, including its possible impact on the diversification of the origin of vendors and on international competition, including for developing countries and countries with economies in transition. The Committee reiterates its view that, in order for the Assembly to consider this matter, more work needs to be done by the Secretary-General on refining the understanding of the concept of environmentally friendly and sustainable procurement and how it can be applied in practical terms to the United Nations.

Mr. Chairman,

Subject to observations and recommendations contained in its report, the advisory Committee recommends that the general Assembly takes note of the report of the secretary-General.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**

**du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**Le 9 mars 2022**

**Activités de la chaîne d'approvisionnement au Secrétariat  
de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

*(Rapport du Comité consultatif : A/76/722)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur les activités de la chaîne d'approvisionnement au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Dans son rapport sur la question (paru sous la cote A/76/613), le Secrétaire général présente la structure de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel. Il décrit le processus de la chaîne d'approvisionnement, notamment la planification, l'approvisionnement, les achats, la livraison, les retours et la facilitation, ainsi que les activités actuelles, notamment celles qui sont menées dans le cadre de la coopération à l'échelle du système, et présente les objectifs fixés pour la période à venir ainsi que les initiatives envisagées.

Dans son rapport, le Comité consultatif revient sur les explications données par le Secrétaire général au sujet de la différence entre le rapport de cette année et le rapport sur les activités d'achat du Secrétariat qui était précédemment établi tous les deux ans : le Secrétaire général a indiqué que, dans sa nouvelle version, son rapport rendait compte des activités de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement plutôt que des seules activités d'achat, conformément au nouveau mandat du Bureau établi par la résolution 72/266 B, et qu'il était prévu que ce rapport soit également établi tous les deux ans. Le Comité indique également qu'il a été informé que toutes les grandes entités du Secrétariat, à savoir les opérations de maintien de la paix,

les missions politiques spéciales, les bureaux hors Siège, les commissions régionales et les départements du Siège de l'Organisation, étaient intégrées dans la chaîne d'approvisionnement. Tout en reconnaissant que le rapport du Secrétaire général donne une vue d'ensemble des activités du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le Comité estime qu'il serait utile de disposer de davantage de données et d'éléments d'analyse concernant certains aspects de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier les activités d'achat du Secrétariat de l'ONU. Il recommande donc à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui présenter tous les ans un rapport suffisamment détaillé et analytique qui mette l'accent sur les activités d'achat du Secrétariat de l'ONU. Le Comité compte que les futurs rapports comprendront également un organigramme détaillé du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement précisant les rapports hiérarchiques.

En ce qui concerne les initiatives proposées dans le rapport du Secrétaire général, le Comité consultatif compte que des informations supplémentaires seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport du Comité et recommande à l'Assemblée de prier le Secrétaire général de lui fournir pour examen, dans son prochain rapport, des informations détaillées sur les nouvelles initiatives, notamment sur leurs avantages et leurs incidences financières. Le Comité note également que le processus de planification de la chaîne d'approvisionnement, qui prévoit l'utilisation d'Umoja dans certains cas, vise à améliorer l'efficacité et l'efficience de la chaîne d'approvisionnement. Il compte que l'utilisation de l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement d'Umoja-Extension 2 sera rapidement généralisée et que des informations actualisées à ce sujet seront présentées dans le prochain rapport du Secrétaire général.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les activités actuelles de la chaîne d'approvisionnement, le Comité consultatif est préoccupé par le faible niveau de coopération et d'harmonisation observé à l'échelle du système, notamment dans le domaine des achats. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de procéder à une évaluation des possibilités à exploiter et des difficultés à surmonter, notamment dans le contexte du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, tout en veillant au respect des principes du Secrétariat de

l'ONU applicables aux achats et en particulier du meilleur rapport qualité-prix, et de lui fournir pour examen, dans son prochain rapport, des informations actualisées sur les progrès accomplis à cet égard. Le Comité recommande également à l'Assemblée générale de demander aux organes délibérants des entités des Nations Unies concernées de charger les chefs de leurs organes exécutifs d'améliorer les mécanismes renforçant la coopération et l'harmonisation à l'échelle du système et de réaliser ainsi des gains d'efficacité.

Le rapport du Secrétaire général porte sur un certain nombre d'activités entreprises par le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment en coordination avec d'autres entités des Nations Unies, pour faire face à la pandémie de COVID-19. Le Comité consultatif salue ces activités et recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de donner, dans son prochain rapport, davantage d'informations sur l'application des procédures d'achat d'urgence, qui ont été utilisées dans le contexte de la pandémie, en précisant les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques.

Dans son rapport, le Secrétaire général fait également état de la consolidation du modèle de gestion par catégorie. Le Comité consultatif rappelle qu'il estime nécessaire de mieux comprendre et d'analyser en profondeur la gestion par catégorie et d'en expliquer en détail les aspects opérationnels, notamment les mesures mises en place pour assurer la séparation des tâches et les coûts et avantages escomptés. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de fournir de telles explications dans son prochain rapport.

En ce qui concerne l'évolution des dépenses entre 2019 et 2021, le Comité consultatif prend note des tendances générales et des facteurs de réduction des dépenses observés en 2020 et 2021, qui sont principalement liés à la pandémie et à l'évolution du maintien de la paix et en particulier à la liquidation des missions et à la réduction de leurs effectifs, et compte que le Secrétaire général fera figurer dans ses prochains rapports une analyse plus détaillée de l'évolution des dépenses, notamment une analyse de la demande et une explication des changements, ainsi que des justifications des augmentations constatées pour certains biens, en particulier les biens informatiques.

Le Comité consultatif prend note des efforts déployés pour favoriser l'accès aux marchés des fournisseurs issus de pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des

pays en transition. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de poursuivre ses efforts et de continuer à chercher des moyens novateurs de favoriser l'attribution de marchés à des fournisseurs issus de ces groupes de pays et de faire figurer dans son prochain rapport des informations actualisées sur la question, notamment une analyse des mesures prises et de leurs effets sur les principaux biens. Le Comité prend également note des activités de communication menées par le Secrétaire général, qui ne se limitent pas aux séminaires organisés à l'intention des entreprises mais englobent également les activités liées au multilinguisme, la promotion des entreprises qui appartiennent à des femmes et de celles qui favorisent l'intégration des personnes handicapées et la coopération avec les chambres de commerce locales et d'autres organisations compétentes, et compte que des informations actualisées sur les résultats de ces activités figureront dans le prochain rapport.

Le Comité consultatif rappelle la recommandation formulée par le Comité des commissaires aux comptes au paragraphe 52 de son rapport paru sous la cote A/76/554, qui tendait à ce que soit lancée sans plus tarder une série enrichie d'indicateurs clefs de performance couvrant tous les risques dûment recensés, notamment le manque de séparation entre les fonctions d'achat et le recours excessif à des méthodes informelles d'appel à la concurrence. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de donner, dans son prochain rapport, des informations détaillées sur cette série d'indicateurs clefs de performance et sur la version révisée de l'instrument de délégation de pouvoir en matière d'achats, notamment sur les résultats obtenus et les enseignements tirés. Il recommande également à l'Assemblée de prier le Secrétaire général de continuer d'évaluer la performance de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'en rendre compte de manière détaillée dans son prochain rapport. De plus, il recommande de nouveau à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport, des informations détaillées sur le dispositif d'application du principe de responsabilité en matière d'achats, sur le cadre type et sur le rôle que joue le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité dans le suivi et l'évaluation de la fonction achats (voir également le paragraphe 12 du rapport paru sous la cote A/73/790).

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les objectifs du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour la période à venir, le rapport du Secrétaire général mentionne notamment le passage d'une chaîne d'approvisionnement linéaire à une chaîne d'approvisionnement circulaire et la revitalisation du concept de stocks pour déploiement stratégique. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport, des informations détaillées sur la chaîne d'approvisionnement circulaire et le cadre de gestion stratégique des biens et notamment sur le financement, les incidences financières, les gains d'efficacité et le recouvrement des coûts. Le Comité attend avec intérêt l'examen du rapport sur le concept de stocks pour déploiement stratégique, qui sera présenté en même temps que le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Dans son rapport, le Secrétaire général indique qu'il compte procéder à un examen de l'efficacité des activités du génie et des carences en matière de capacités et de présenter dans ses prochains rapports des propositions en découlant. Le Comité consultatif attend avec intérêt le rapport présentant les résultats de cet examen et compte qu'il comprendra des informations détaillées sur les structures associées, les rôles et responsabilités et les éventuelles incidences financières.

Parmi les objectifs fixés pour la période à venir, le Secrétaire général fait également référence à la généralisation des invitations à soumissionner pour des services de transport aérien. Le Comité consultatif rappelle que, dans son précédent rapport (A/73/704, par. 43), le Secrétaire général avait indiqué qu'en 2019, le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement procéderait à un examen de la formule de l'invitation à soumissionner pour les services de transport aérien afin de tirer des enseignements de l'expérience acquise dans ce domaine et de trouver des moyens d'affiner encore le processus ou de réaliser des économies supplémentaires. Le Comité note que le rapport du Secrétaire général ne contient pas suffisamment d'informations sur l'examen susmentionné et compte que le Secrétaire général fournira, dans son prochain rapport, des informations détaillées sur les résultats de cet examen, notamment des éléments d'analyse et d'information complémentaires sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation de la formule de l'invitation à soumissionner et de celle de l'appel d'offres.

Enfin, s'agissant des efforts faits pour que la chaîne d'approvisionnement soit compatible avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Comité consultatif note de nouveau que l'Assemblée générale n'a pas examiné dans l'optique de son adoption le principe d'une politique d'achats écologiquement rationnelle et durable, et qu'elle a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé sur ce que recouvre cette notion et sur les principes qui la sous-tendent, précisant notamment quel pourrait en être l'effet sur la diversité géographique des fournisseurs et la concurrence internationale, s'agissant en particulier des pays en développement ou en transition. Le Comité reste d'avis que, pour que l'Assemblée puisse examiner cette question, le Secrétaire général doit poursuivre la réflexion et affiner la compréhension de la notion de pratiques respectueuses de l'environnement et responsables en matière d'achats et de la manière dont elles pourraient être appliquées concrètement à l'ONU.

Monsieur le Président,

Sous réserve des observations et recommandations formulées dans son rapport, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général.

Monsieur le Président, je vous remercie.